

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr. Un an... Six mois... Trois mois... Poste : 35 fr. Un an... Six mois... Trois mois...

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGRELL et HULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 Juillet 1877.

Bulletin politique.

Les journaux de gauche ont peu parlé de l'élection de dimanche au conseil général de la Haute-Vienne.

Et cependant, pas un d'eux n'avait manqué de consacrer au moins deux ou trois articles à l'élection d'un conseiller général du Rhône.

C'est qu'à Lyon le candidat radical avait été élu, et l'on sait qu'en pareil cas les gauches célèbrent ensemble le triomphe, même quand elles ne partagent pas la jubilation ; c'est que dans la Haute-Vienne le candidat radical a été battu, et battu dans des circonstances particulièrement significatives.

Et d'abord le candidat radical était un des « 363 » ; il est vrai qu'il avait été juge de paix sous l'Empire, mais enfin ses amis politiques le lui avaient pardonné le 20 février 1876 en l'envoyant siéger à la gauche par 5,083 suffrages.

En 1876, le candidat, M. Codet, avait tenu dans sa profession de foi électorale le langage qu'il tint la semaine dernière avant son échec. « Il n'y a pas deux manières d'être républicain, comme il n'y a pas deux manières d'être honnête, avait-il écrit : ou l'est ou on ne l'est pas. »

Parlant de là, M. Codet, comme tant d'autres, abusant de ce titre de République qui, pour la majorité des républicains, doit couvrir nécessairement le radicalisme, et plus encore, M. Codet déclarait à ses électeurs que l'administration conservatrice de son département était condamnée, qu'elle « poursuivait le renversement de la Constitution républicaine, imposée, aujourd'hui, par l'autorité de la loi ».

C'était en 1876 que M. Codet tenait ce langage. Hier, M. Codet, enhardi — trop hardi

même, le scrutin l'a prouvé — s'est imaginé qu'il allait ouvrir la marche triomphale des 363 ; il le déclarait fièrement ; il n'a fait que conduire le deuil.

— Vous savez ce que nous avons fait, a-t-il dit à ses électeurs ; vous savez ce que valait cette Chambre que l'on vient de congédier ; vous connaissez mon vote, le vote des 363 ; vous avez lu notre manifeste ; vous avez compris le sens de notre rébellion contre le pouvoir, de notre attitude vis-à-vis du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon... Eh bien ! vous allez me dire, vous allez nous dire (car, n'oubliez pas que nous sommes 363 et que nous reviendrons 400, comme l'a dit M. Gambetta), vous allez nous dire si vous approuvez ma conduite.

Répondez. Et les électeurs ont répondu : — Parfaitement ! nous savons tout cela, nous vous avons vu à l'œuvre, c'est assez d'une fois. Restez chez vous.

Et voilà pourquoi « l'ancien député » vient d'écrire à ses électeurs de 1876 pour leur apprendre qu'il a compris, et qu'il se retire de la lutte des élections législatives.

Encore un des « 363 » écarté ! Nous ne comptons plus ; mais à la rentrée nous permet de compter jusqu'à « dix », les journaux de la gauche auront le droit de se déclarer satisfaits.

Mais pourquoi donc les journaux de la gauche ne parlent-ils pas de l'élection de la Haute-Vienne ? et pourquoi ne se disent-ils donc pas satisfaits ? Est-ce que leur audace baisserait en même temps que leurs chances ? (Défense.)

Si les nouvelles qui circulent aujourd'hui étaient confirmées, elles seraient fort graves.

De Constantinople, on annonce la destitution de Rédif-Pacha, ministre de la guerre, et des deux généraux Eyoub-Pacha et Abdoul-Kérim. Ce dernier serait remplacé par Ostman-Pacha qui commande le corps d'armée de Widdin.

Ces changements, au milieu de la campagne, en face de l'invasion russe, sont un signe du désarroi qui règne à la Porte et une preuve de la pression que subit le sultan de la part des softas ameutés. Le désordre est au gouvernement comme il l'est dans les régions militaires.

Le passage des Balkans par les Russes a jeté la stupeur à Constantinople, et ce sentiment est encore augmenté par l'arrivée des fuyards qui quittent Andrinople pour se réfugier dans la capitale de l'empire.

Une dépêche ottomane avoue aujourd'hui que les Russes, « après avoir pris Kazanlyk, marchent sur Philippolis. »

Pour calmer un peu l'opinion, les dépêches de Constantinople ont annoncé que le corps de Suleiman-Pacha devait arriver hier vendredi à Salonique. Mais c'est là une erreur. Ce corps a été embarqué le 16 juillet, ou le 15 au plus tôt, à Antivari, en Albanie ; or il ne pouvait en quatre jours faire tout le tour de la Grèce et arriver hier à Salonique.

Une autre nouvelle grave est celle de l'investissement de Routschouk. Elle est annoncée à la fois par une dépêche du Times et par un autre du Daily News. Elle paraît probable, car l'aile gauche des Russes convergeait vers cette ville, et un corps d'armée resté en Roumanie venait prendre position à Giurgevo en face de Routschouk, de l'autre côté du Danube. De plus, le czar s'est rendu à Fratesi pour assister à l'attaque. Les Russes renouvaient donc contre cette ville le système de manœuvres qui leur a si bien et si rapidement réussi contre Nicopolis. Le jour où ils auront Routschouk, ils seront établis sur le Danube aussi fortement que possible.

Une troisième nouvelle enfin domine toutes les autres à cause de son importance ; elle a produit une certaine sensation à Paris ; mais elle mérite confirmation. Il s'agit d'une médiation des puissances et d'une paix subite à conclure.

Ce bruit a une telle gravité qu'on ne peut y ajouter foi avant d'avoir des renseignements plus positifs. Nous avons été si souvent trompés depuis deux ans dans nos es-

pérances pacifiques, que nous gardons de singulières méfiances à l'endroit de ces nouvelles à sensation.

Chronique générale.

La République française s'épouvante à l'idée que le gouvernement aura des candidats partout.

Oui, en effet, le gouvernement engagera la lutte partout, et partout il aura des hommes de bonne volonté pour la soutenir.

La situation générale l'y encourage de plus en plus. Il en avait eu le projet au lendemain du 16 mai ; il en a pris maintenant la ferme résolution.

Ce n'est pas comme le parti révolutionnaire qui avait eu l'intention, lui, de faire avec le nom de M. Gambetta et Thiers une grande manifestation, et qui a vu qu'il échouerait piteusement.

M. Thiers devait être candidat dans toutes les circonscriptions rurales, et M. Gambetta dans toutes les circonscriptions urbaines.

Qu'est devenu ce projet folâtre ? La République française devrait bien nous le dire.

VOYAGES DU MARÉCHAL.

Le bruit s'est répandu que le Maréchal entreprendrait un voyage dans le Nord et qu'il visiterait notamment la ville de Lille, où l'on sait qu'il a exercé autrefois un grand commandement et où il a laissé les plus sympathiques souvenirs. Nous croyons savoir que rien n'a été décidé à cet égard et que le conseil des ministres n'en est point occupé.

Quant au projet de voyage à Saint-Etienne, il n'est pas abandonné, comme l'ont dit certains journaux, mais subit seulement un ajournement de quelques semaines.

Le Maréchal paraît tenir beaucoup à s'assurer de sa personne de la prodigieuse activité de notre grande manufacture d'armes et profiterait de son séjour dans la Loire

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MARIE

LA FILLE DE L'AUBERGE.

Qui est-elle donc, cette pauvre folle, dont les yeux regards et immobiles semblent déceler une âme déchirée ?

Elle ne pleure pas, mais souvent elle soupire du fond de son cœur ; jamais elle ne se plaint, mais son silence trahit le calme d'un mal sans remède.

Si secours, ni pitié, la folle ne demande rien ; le froid et la faim ne peuvent la distraire de ses pensées ; à travers ses haillons, le vent glacé de l'hiver siffle sur ses épaules détrepées, et ses joues ont la couleur mortelle du désespoir.

Elle mourait (il n'y a pas bien longtemps de cela) elle était heureuse et enjouée, la pauvre Marie, la fille de l'auberge qui a passé par cette route-ci.

Elle se rappelle bien qu'il n'y avait pas dans le pays une fille si jolie, une fille si gaie que Marie, la fille de l'auberge.

Son joyeux bonheur enchantait les hôtes, quand elle venait les recevoir avec un sourire. Son cœur était étranger à ces terreurs qui poursuivent l'enfance ; et Marie aurait passé le soir auprès de l'abbaye, quand le vent sifflait le long de ses sombres murs.

Elle aimait, et était fiancée au jeune Richard ; elle espérait être heureuse pour la vie ; mais Richard était un paresseux et un vaurien, et ceux qui le connaissaient plaignaient la pauvre Marie, et disaient qu'une telle femme était trop bonne pour lui.

Un soir d'automne, la nuit était sombre et orageuse, les fenêtres et la porte venaient d'être bien fermées ; deux étrangers étaient assis auprès du feu qui flambait dans le foyer, et ils fumaient en silence, écoutant avec une joie tranquille le vent qui grondait.

— C'est un vrai plaisir, s'écria l'un d'eux, d'être assis au coin d'un bon feu et d'entendre siffler le vent dans la campagne.

— Voilà une belle nuit pour voir l'abbaye, reprit son camarade ; il me semble que ce serait une solide épreuve pour le courage d'un homme qui voudrait aller faire le tour de ces ruines. Pour ma part, je tremblerais comme un écolier, rien que d'entendre le lierre sonore bruire au-dessus de ma tête. La peur me rendrait crédule, et je m'imaginerais voir se dresser, devant moi, l'om-

bre blanche de quelque vieil abbé ; car il fait un vent à réveiller les morts.

— Je parie un dîner, reprit le premier, que Marie va risquer le voyage à l'heure qu'il est.

— Parie donc et perds, répondit l'autre avec un rire moqueur ; je soutiens, moi, qu'à chaque pas elle croira voir une ombre à ses côtés, et qu'elle se trouvera mal si elle aperçoit une vache blanche.

— Marie souffrirait-elle une injure faite à son courage ? s'écria son camarade en souriant ; non, je ne perdrai pas, parce que je sais bien qu'elle est prête à risquer le voyage et à gagner un chapeau neuf, en nous rapportant une branche de l'aune qui croît dans le vieux mur.

Marie accepta l'épreuve avec une intrépide gaieté, et prit la route du côté de l'abbaye ; la nuit était noire, le vent furieux ; il mugissait sourdement en balayant les nuages, et la jeune fille frissonnait de froid en marchant.

Elle suivait le sentier bien connu au bout duquel s'élevaient les ruines noires de l'abbaye ; elle entra sous la porte voûtée, et ne sentit pas un mouvement de crainte. Cependant les ruines étaient tristes et désertes, et l'ombre qu'elles projetaient semblait augmenter encore l'obscurité de la nuit.

Autour d'elle, tout était silencieux, excepté lorsqu'une bouffée de vent venait battre en mugissant contre le vieil édifice ; toujours intrépide, elle traversa des ruines couvertes de mousse, et parvint

dans la dernière enceinte où l'aune croissait dans le vieux mur.

Elle le saisit avec ravissement, se haussa pour l'atteindre et se hâta d'arracher la branche, quand le son d'une voix parut frapper son oreille. Elle s'arrêta et se pencha, tout entière à écouter, et son cœur battit alors de crainte.

Le vent soufflait, les feuilles du lierre sonore tremblaient au-dessus de sa tête ; elle écouta ;... elle n'entendit plus rien ; le vent cessa, et son cœur se resserra dans son sein, parce qu'elle entendit très-distinctement, dans les ruines, un bruit de pas qui s'approchaient d'elle.

Froide de peur et sans haleine, elle se glissa derrière une grosse colonne et s'y cacha.

En ce moment la lune brilla au bord d'une épaisse nuée ; elle aperçut, à sa clarté, deux assassins avec un cadavre qu'ils portaient entre leurs bras.

Marie sentit alors son sang se glacer dans ses veines ; le vent recommença à souffler avec violence ; il emporta le chapeau d'un des assassins ; et, juste ciel ! il vint rouler aux pieds mêmes de la pauvre Marie. Elle tomba, et s'attendait à mourir.

— « Maudit soit le chapeau, » s'écria l'assassin.

— « Bah ! marchons, et, avant tout, cachons bien le cadavre, » répliqua son camarade.

pour visiter, dans la vallée du Gier, une des plus industrielles de France, un certain nombre des importants ateliers métallurgiques et autres qui s'y rencontrent à chaque pas.

Plusieurs villes de cette région ont déjà fait connaître à l'Élysée qu'elles seraient heureuses d'avoir, ne fût-ce que pendant quelques heures, l'illustre Maréchal pour hôte. De toutes parts, des témoignages de sympathie, d'affection et de respect sont adressés au Président de la République. Il ne serait pas impossible que la présence, dans ce moment, à Paris, de M. le préfet de la Loire, ne se rattachât au voyage dont nous parlons.

L'Événement se dit autorisé à démentir formellement le voyage de M. Gambetta à Vichy. Il a dit aussi que M. Thiers a dissuadé les républicains d'user de la loi Tréveneuc comme ils en avaient le projet si les élections étaient fixées à la date du 14 octobre; ce projet est définitivement abandonné.

L'Événement ajoute que jamais M. Thiers n'a eu un instant la pensée de poser sa candidature à Ribérac contre M. de Fourtou.

Un grand banquet doit être donné à Amiens le 28 juillet en l'honneur du Maréchal et de l'acte du 16 mai.

Le Rappel récrimine contre la propagande conservatrice et menace le ministère de rechercher quels fonds y sont employés.

La terrible inquiétude manifestée chaque jour par l'opposition montre que les efforts conservateurs doivent continuer activement.

Les préoccupations extérieures n'empêchent pas les gouvernements étrangers de s'intéresser vivement à notre Exposition universelle. La Chambre des Communes vient de voter un crédit de 50,000 livres sterling (1 million 250 mille francs), pour couvrir les frais de la participation de l'Angleterre à ce grand concours international.

Nous apprenons que plusieurs hauts personnages de la finance viennent d'imiter MM. de Rothschild, de Greffulhe, etc., et ont versé des sommes importantes au comité électoral conservateur.

Il y a en ce moment plus de 1,500,000 francs de souscrits.

Les agents des gauches ayant fait circuler des pétitions parmi les cultivateurs de différentes localités, pour demander une prompt convocation des collèges électoraux, les préfets ont reçu l'ordre de faire traduire en police correctionnelle les porteurs de ces pétitions.

Elle les vit passer à côté d'elle sans être aperçue; elle s'empare du chapeau, la crainte lui tient lieu de courage, et elle fuit à travers les ruines de l'abbaye.

Elle court comme une insensée, et se jeta contre la porte; elle roulait autour d'elle des regards égarés et pleins d'épouvante.

Ses jambes fatiguées ne purent la soutenir plus longtemps et, épuisée, hors d'haleine, elle tomba sur le plancher, sans pouvoir proférer une parole.

Avant que ses lèvres décolorées eussent pu raconter cette histoire, ses yeux s'arrêtèrent un instant sur le chapeau; mais un mouvement convulsif les en détacha sur-le-champ, et une froide horreur déchira son sein.

Grand Dieu! elle venait d'y lire le nom de Richard, son fiancé!

Près de la vieille abbaye et sur le terrain communal qui l'entoure, on voit aujourd'hui son gibet. Il s'offre aux yeux, non loin de la maison de Marie; le voyageur le regarde et pense, en soupirant, à la pauvre Marie, la fille de l'auberge.

Trad. de Robert SOUTHEY.

(Magasin pittoresque, tome XIII.)

Les travaux de l'Exposition au Trocadéro se poursuivent activement.

Actuellement onze cent trente-sept ouvriers sont employés sur les chantiers. Aux pavillons Ouest et Est on continue la pose des corniches d'entablement, ainsi que celles des solives en fer des planchers. L'élevation des pavillons intermédiaires se poursuit également.

Sept cents ouvriers travaillent au pavillon central. La construction des phares, du mur de la salle de rotonde et des grands escaliers des tribunes, avance rapidement. Dans les Catacombes, les piliers de soutènement sont à peu près achevés.

On s'occupe aussi des travaux de terrassement de la grande cascade et de l'embellissement de la place du Trocadéro. On va entreprendre l'abaissement du quai de Rilly.

Malgré les fortes chaleurs de ces derniers temps, l'état sanitaire du personnel des chantiers n'a rien laissé à désirer.

La commission supérieure de l'Exposition a commandé quatre groupes, de proportions colossales, destinés à être placés aux quatre coins de la cascade.

Des groupes d'animaux personnifieront les diverses parties du monde.

Le 28 et le 29 juin, dans les examens qui ont eu lieu à Nîmes pour le certificat d'études primaires, sur trente-trois candidats admis, les Frères en ont eu vingt-sept, et les écoles laïques, six.

Dernièrement, il y avait à Béziers des examens pour l'obtention des certificats d'étude. Les écoles congréganistes ont présenté vingt-neuf candidats, et vingt-quatre ont été admis. Les candidats des écoles laïques étaient au nombre de quarante-trois; neuf seulement ont été admis.

Le 23 juin, il y a eu, à Rouen, dans l'École normale, tenue par les Frères de la doctrine chrétienne, la distribution des récompenses décernées chaque année aux soldats qui ont suivi les classes du soir.

Le nombre des soldats qui, cette année, ont suivi ces cours s'est élevé à neuf cents. M. le préfet a offert deux médailles d'honneur.

À la fin de la séance, M. le colonel du 39^e de ligne a remercié les Frères, qui, sous l'habile direction du Frère Lucar, ont soutenu et développé l'œuvre des militaires.

Un fait peut-être sans précédent vient de se produire dans la session des examens pour le brevet d'institutrice qui ont eu lieu ces jours derniers à l'hôtel de la préfecture de Foix (Ariège); 36 aspirantes étaient inscrites pour le brevet simple. Elles ont été toutes ajournées pour ne pas avoir su résoudre le problème d'arithmétique qui leur avait été donné. Ce problème était le suivant:

Deux personnes employées dans un établissement ont des salaires différents dont la somme s'élève annuellement à 4,400 fr. La première ne dépense chaque année que les 2/3 de son salaire, et la seconde 3/4. Le montant de leurs économies s'élève chaque année à 1,340 francs. On demande le salaire annuel de chacune d'elles?

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le général Foltz.

Nous avons déjà annoncé la mort de M. le général Foltz, le père de notre nouveau sous-préfet. Toute la société de Saumur s'est associée au deuil du sympathique administrateur; aussi nos lecteurs ne liront-ils pas sans intérêt les lignes suivantes que l'Indépendant, de Tours, consacre à la mémoire de M. le général Foltz:

« L'armée perd en lui un de ses généraux les plus distingués, la Touraine un de ses habitants le plus entouré d'affection et de considération.

« Il résidait le plus souvent dans sa propriété des Bidaudières, près de Vouvray, où il trouvait le repos après une longue carrière honorablement et glorieusement remplie.

« Sorti le second de Saint-Cyr et de

l'École d'État-Major, il fut bientôt distingué des chefs de l'armée et pris comme aide-de-camp par le général Damrémont qui parait, à la tête de l'armée d'expédition, pour le second siège de Constantinople.

« Cette distinction fut pour le jeune officier un grand sujet de douleur.

« On se rappelle que le général en chef, cherchant à se rendre compte de l'état de la brèche, fut frappé d'un boulet en pleine poitrine et tomba dans les bras de son aide-de-camp. Cette mort ne tarda pas à être vengée par la prise de la ville.

« Le gouvernement sut mettre à profit les rares aptitudes du capitaine Foltz; c'est ainsi que nous le voyons successivement chargé d'une mission de confiance en Espagne pendant la guerre civile, puis envoyé comme attaché militaire auprès de l'ambassadeur de France à Constantinople.

« Enfin, il eut l'insigne honneur d'être choisi comme aide-de-camp par l'illustre maréchal Soult, alors ministre de la guerre.

« En 1852, le colonel Foltz, encore jeune, fut promu au grade de général de brigade et appelé au commandement de cette École d'État-Major, dont il avait été un des plus brillants élèves.

« Lorsqu'éclata la guerre d'Italie, le maréchal Baraguay-d'Hilliers, excellent juge du mérite des officiers, désigna, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de son corps d'armée, le général Foltz, qui en cette qualité prit part aux grands événements de cette glorieuse campagne.

« Le général de brigade avait conquis sur les champs de bataille d'Italie son grade de général de division, et alors la paix lui laissa le loisir de se livrer à des travaux administratifs et de réorganisation militaire; c'est ainsi que d'importantes améliorations furent apportées par lui notamment au corps de la gendarmerie.

« Mais c'est lorsque la carrière militaire du général Foltz fut définitivement terminée que l'occasion se présenta de donner une preuve éclatante de la fermeté de ses principes et de montrer toute l'énergie de son caractère.

« Admis dans le cadre de réserve depuis plus d'un an, il fut, en 1870, rappelé à la vie active et, dès le début de la guerre, envoyé à Bordeaux, où il se trouvait encore lorsque le gouvernement de Tours recula jusque dans la Gironde.

« Les rapports entre M. Gambetta et le général furent d'abord à peu près nuls; mais bientôt éclatèrent les événements de février.

« Personne n'a perdu le souvenir de l'audace du jeune dictateur. Il avait résolu d'anéantir l'autorité du gouvernement de la Défense nationale dont il n'était que le délégué et de perpétuer la dictature à son profit. En cas d'insuccès, il ne reculait pas devant le projet de se mettre à la tête des démagogues du Midi et de lever l'étendard de la guerre civile.

« Maître absolu de la ville, la populace de Bordeaux lui servait de garde du corps, le proclamait chaque jour dictateur, et il ne se rendait au conseil du gouvernement que porté en triomphe par la multitude.

« MM. Simon et Arago, arrivés de Paris pour reprendre les rênes de l'État, se trouvaient dans la plus ridicule des situations; osant à peine se montrer le jour, se cachant la nuit, dans la crainte d'être enlevés et égorgés par les satellites du dictateur.

« Heureusement, ils eurent l'inspiration de recourir à la protection du général de division.

« Le général Foltz, quoique dépourvu de forces, voyant le péril de la situation politique, n'hésita pas.

« Il n'avait à sa disposition que quelques compagnies d'infanterie, mais il pouvait compter sur le dévouement de plusieurs brigades de gendarmerie.

« Ses dispositions sont bientôt prises pour une répression vigoureuse de toute tentative de désordre ou d'insurrection.

« En cas de résistance, une barque, montée par des hommes résolus, est amarrée au port, prête à recevoir M. Gambetta pour l'embarquer sur un navire qui croisait au large.

« Il n'en fallut pas davantage, et l'arrogant dictateur jugea prudent de s'esquiver et de fuir jusqu'en Espagne.

« À l'une des premières séances de l'Assemblée nationale, le gouvernement de M. Thiers rendit à la tribune un éclatant hommage au général Foltz, dont l'énergique attitude avait préservé la France d'une guerre civile imminente.

« Dans notre armée, les carrières longues et glorieuses ne sont pas rares; mais ce qui est rare, c'est de les voir couronnées par un immense service rendu au pays. »

Le clergé de Saumur vient de faire une nouvelle perte.

M. Eugène Robineau, curé de la Visitation de notre ville, a succombé hier soir, à 11 heures, à une affection du cœur qui avait fait depuis quelques semaines seulement des progrès rapides, et avait enlevé tout espoir aux fidèles de cette paroisse et aux nombreux amis du digne prêtre que perd le clergé angevin.

M. Robineau n'était âgé que de 54 ans; il occupait la cure de Notre-Dame de la Visitation depuis le 1^{er} juillet 1869.

Les obsèques de M. Robineau auront lieu lundi 23, à 10 heures 1/2, à l'église de la Visitation, et le service le jeudi 2 août, à 11 heures.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer cette note comme une invitation.

On lit dans l'Avenir militaire:

« Le ministre de la guerre a prescrit récemment l'envoi dans chaque commune d'un tableau d'affectation indiquant le lieu auquel les réservistes de toutes classes doivent se présenter en cas de mobilisation.

« Afin de faire rendre à cette excellente mesure tous les services qu'on peut en attendre, il y aura lieu, croyons-nous, d'étendre la publicité de ce travail en en adressant un exemplaire au chef de chaque brigade de gendarmerie, dont le bureau est visité par un très-grand nombre de réservistes, qui ont à se renseigner sur les obligations qui leur sont imposées.

« Si l'on rend justice au zèle ordinaire de ces modestes fonctionnaires, on peut être assuré d'avance qu'ils ne manqueront pas, en toute occasion, d'éclairer les réservistes, et ce moyen serait peut-être plus efficace qu'une affiche permanente, qui sera plus ou moins bien conservée dans la salle commune de chaque mairie.

« Cette mesure n'aurait d'ailleurs rien d'onéreux, puisque les imprimés sont préparés, et produirait, nous en avons la conviction, les meilleurs résultats. »

Le Temps a publié, mardi, la correspondance suivante, qui lui a été adressée d'Angers, le 15 juillet:

« Aujourd'hui ont eu lieu à Angers des élections municipales complémentaires. Ces élections, facultatives et non obligatoires, avaient été ordonnées par le gouvernement dans le but unique de faire entrer au conseil municipal M. Loriol de Barny, notaire, bonapartiste cléricale, et de pouvoir ainsi renverser la municipalité républicaine.

« Dans cinq sections, les candidats républicains l'ont emporté à de fortes majorités. Dans la sixième, M. Loriol de Barny, qui avait de longue date préparé sa candidature, a battu son concurrent d'une centaine de voix. À la suite de la proclamation du résultat à l'Hôtel-de-Ville, M. Loriol s'est approché de M. Mourin, maire, et lui a dit devant d'assez nombreux témoins:

« Je dois vous prévenir que, d'ici à quatre-huit heures, je vous remplacerai comme maire d'Angers. »

Après avoir reproduit ces lignes, le Journal de Maine-et-Loire s'exprime ainsi:

« 1^o M. Loriol de Barny a battu son concurrent non pas d'une centaine de voix, mais bien avec une majorité très-respectable de 235 voix.

« 2^o M. Loriol de Barny n'a point du tout tenu à M. Mourin, maire, le propos ridicule qui lui attribue gratuitement le titre de correspondant à Angers du Journal de l'Indépendant. Nous ajoutons, sans crainte d'être démenti, que M. Mourin, ni ses voisins, ni aucun témoin ou correspondant du Temps n'ont pu entendre aucun avis de M. Loriol de Barny à M. Mourin, puisque M. Loriol n'a pas parlé à M. Mourin.

« Et voilà comment le correspondant d'Angers du Temps écrit l'histoire! »

L'Union de l'Ouest dit également: « Nous voudrions bien connaître le monsieur qui écrit de pareilles bêtises: nous lui ferions une renommée digne de son mérite. »

PRIME EXTRAORDINAIRE

DES JOURNAUX FINANCIERS REUNIS

Le *Mouvement Financier*, 4 fr. par an.
La *Situation*, 4
Les 2 journaux pris ensemble, 6
Numéro specimen envoyé gratuitement.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit

à 5 francs de Livres

à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La *Situation* et le *Mouvement Financier* sont les journaux de finance de grand format, les plus importants et les mieux informés de Paris. Ils publient, l'un le jeudi, l'autre le dimanche, tous les faits de la semaine: l'étude des valeurs, les listes de tirages, les assemblées d'actionnaires, paiement de coupons, physionomie de la Bourse, arbitrages,

etc., et ils forment la seule publication de ce genre donnant le cours réel de toutes les valeurs cotées ou non cotées sur le marché libre. — Par la combinaison des primes, ils sont aussi les seuls qui ne coûtent rien à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

LES TERRES DU CIEL, par Camille FLAMMARION, publié par la Librairie académique DIDIER et C^e.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce nouvel ouvrage, dont la première édition a été épuisée au moment même de sa mise en vente, paraît aujourd'hui sous une forme populaire et accessible à tous, en livraisons à 50 centimes.

Chaque livraison contient 32 pages de texte grand in-8° et plusieurs gravures chromolithographiques et photographiques, soit à part, soit imprimées dans le texte; il en paraît une chaque semaine et l'ouvrage complet formera 20 livraisons et 600 pages.

Comme on le sait, les *Terres du Ciel* exposent ce que les derniers progrès de l'astronomie nous ont appris sur les autres mondes qui planent avec la

Terre dans l'espace, et démontrent avec évidence que la planète où nous sommes n'est pas le seul globe habité, mais que la vie existe dans tout l'univers comme ici-bas. Grâce à la puissance des instruments de l'optique moderne, à la précision des méthodes d'observation, à l'analyse spectrale, on connaît plusieurs autres mondes avec une exactitude surprenante: leurs dimensions, leur poids, leur météorologie, leurs saisons, leurs climats, et même l'état de la vie et la forme probable des habitants, sont autant de problèmes résolus aujourd'hui plus ou moins complètement pour les planètes qui nous environnent. Avec l'auteur des *Terres du Ciel*, aussi, dit un savant critique, « ce n'est plus l'astronomie d'autrefois, c'est vraiment une astronomie nouvelle. Les corps célestes ne nous apparaissent plus inertes, tournant dans leurs orbites solitaires; il leur donne la vie, il les peuple, il les rattache à nous. On est sous le charme de ces descriptions écrites dans ce style à la fois clair et élégant qui a su, depuis quinze ans déjà, mettre la science la plus positive à la portée des lecteurs les moins attentifs et les moins préparés. On peut se procurer les livraisons de cet ouvrage chez les principaux Libraires de notre ville.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 — soir.	11 — 41 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.	10 — 43 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 —
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 59 — soir.	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 90	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 350 p.	750	»	1 25	Canal de Suez	673 75	»	1 25
4 1/2 %	101	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et com. 125 fr. p.	635	»	»	Crédit Mobilier esp.	505	»	6 25
5 %	107 85	»	»	Crédit Mobilier	132 50	»	6 25	Société autrichienne	491 25	»	1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	487 50	»	»	Crédit foncier d'Autriche	472 50	»	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	227	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	155	»	10	Orléans	330 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	»	50	Est	630	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée	327 50	»	»
— 1865, 4 %	515	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1017 50	»	7	Est	344	»	»
— 1869, 3 %	388	»	4	Midi	765	»	»	Nord	331	»	»
— 1871, 3 %	369 75	»	1 75	Nord	450	»	5	Ouest	326	»	»
— 1875, 4 %	493	»	1	Orléans	1055	»	»	Midi	326 25	»	»
— 1876, 4 %	485	»	1	Ouest	680	»	»	Charentes	215	»	»
Banque de France	3078 75	»	»	Vendée, 500 fr. t. p.	1275	»	2 60	Vendée	137	»	»
Comptoir d'escompte	680	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1275	»	»	Canal de Suez	532	»	»
Credit agricole, 300 f. p.	380	»	»	C. gén. Transatlantique	465	»	»				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'été, 5 juin 1877)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —
9 — 1 —	1 — 36 —
1 — 36 —	4 — 10 —
4 — 10 —	7 — 15 —
7 — 15 —	10 — 37 —

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.	9 — 21 —
12 — 40 —	4 — 44 —
4 — 44 —	10 — 28 —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue Baurepaire et de la rue Brault, actuellement occupée par M. Pannier, peintre.

S'adresser, pour traiter, audit M^e MEHOUS. (390)

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE.

1^o UNE PROPRIÉTÉ, appelée la Butte-aux-Loups, canton des Aubrières, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, comprenant maison d'habitation et dépendances, avec 55 ares de vigne;
2^o UNE MAISON, sise à Saumur, rue du Champ-de-Foire, avec jardin et remise.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MEHOUS, notaire, ou à M. VINSONNEAU-BESNARD, propriétaire de ces biens, demeurant à la propriété de la Butte-aux-Loups, première désignée. (391)

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, BELLE PIÈCE DE VIGNE ET TERRE

Sise au Clos-Bonnet, commune de Saumur, comprenant 90 ares 75 centiares de vigne et 19 ares 42 centiares de terre, le tout porté au cadastre de la commune de Saumur, section D, n^o 709.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MEHOUS, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON

rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.
S'adresser à M. PIÉTU, qui l'habite.

A CEDER UN MAGASIN DE MODES ET LINGERIE

Belle clientèle. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER MAISON

Située rue de la Comédie, n^o 19, Actuellement occupée par M. Garreau, négociant.

A LOUER PRÉSENTEMENT, Dans la même maison, UN APPARTEMENT

Composé de quatre pièces et un cabinet au premier étage; mansardes, cuisine et caves.
S'adresser à M^{me} THIFFOINE-ROTTIER, rue d'Orléans, n^o 85. (335)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1877, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Palais de Justice, 5.
S'adresser à M. NANCHEUX, quai de Limoges, 66. (291)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1879, MAISON

Située rue Saint-Jean, n^o 42 et 44, Occupée par M. Tavenard, marchand de machines à coudre.
S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES DE MARCHANDISES NEUVES

Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur.

Le lundi 23 juillet 1877, à midi, et jours suivants, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, dans un magasin sis à Saumur, rue d'Orléans, n^o 69.

Il sera vendu:
Grande quantité de draperie de Sedan, Elbeuf, et autres, soieries, articles pour robes, popeline, alpaga, reps, orléans, mohair, fantaisies haute nouveauté, châles cachemire et autres, toiles fil et coton, cretonne, calicot, percale, cotons de Rouen et de Cholet, indiennes de toutes sortes, confections, bonnets, et quantité d'autres très-belles marchandises, comptoirs, mètres, etc.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Rue Saint-Jean. Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements.
S'adresser au bureau du journal.

Un ménage demande une place, la femme comme cuisinière et le mari comme cocher et jardinier. Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

Mlle EUPHRASIE SOURISSEAU Ex-compense de la maison du Coin-de-Rue.

A l'honneur d'informer les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle vient de monter un atelier pour ROBES et CONFEC-TIONS sur mesure.
31, rue Saint-Jean (maison Dron, teinturier), Saumur.

A LA MONTRE DE BOIS. MONTRES PERFECTIONNEES

Garanties quatre années. Payables après six mois d'essai. Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.
S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

M. RIELLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur, Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

BANQUE NATIONALE SOCIÉTÉ ANONYME

Place Vendôme, A PARIS. Capital: 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
50	Obl. Alfortville	27 50	2
30	Obl. Cédans à la mer	90	30
8	Act. Stolberg (ancien)	50	50
10	Obl. Valais	725	4
35	Obl. Rhône et Loire	»	20
30	Obl. Grèce, Saint-Nazaire	114	1
40	Obl. Scarpe inf. canalisée	47 50	10
4	Obl. Omnibus de Londres	140	3
50	Bons Caill	25 50	4
150	Canalisation de l'Ebre	12	2
6	Act. Stolberg (privilegiées)	275	20
40	Obl. Métal de la Vienne	180	1
8	Act. Luxembourg	240	5
20	Obl. Bronze à la Ferté-Macé	350	2
4	Obl. Palerme	335	50
100	Obl. Usines à gaz réunies	45	10
150	Act. Graines à Béziers	12	100
10	Act. Fraternité Chinay	280	10
5	Act. Haïti ancien	300	3
10	Part. Petit Journal	300	15
15	Obl. Eau de Calais	75	5
2	Act. Crespin-Jes-Anzin	192	190
1	Act. Frigorifique	»	»
50	Act. Port de Grenelle	20	15
1	Act. Soleil (Incendie)	5,600	8
10	Obl. Duval	455	10

Opérations de la Banque Nationale. — Place Vendôme, 10, Paris.
Achat et vente de toutes valeurs françaises et étrangères cotées et non cotées. — Emissions et placements de titres. — Souscriptions, transferts et conversions. — Liquidation et échange de titres. — Encaissements de coupons et de titres sortis aux tirages. — Prêts sur titres. — Opérations de banque.
N. B. — La Banque Nationale donne gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés par lettre affranchie.

CAISSE SAUMUROISE L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur. Maison à Paris, 18, rue Richelieu.
Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières. Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort. Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers. Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de Vallières, 54, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.